



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dénonciations anonymes auprès de la DGCCRF

Question écrite n° 42904

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les dénonciations anonymes faites auprès du service Signal conso de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). En effet, cette nouvelle plateforme de la DGCCRF se donne pour objectif d'établir un rapport de confiance et de transparence entre les consommateurs, les professionnels et les services de la DGCCRF. Malheureusement, cette plateforme permet aux consommateurs déposant un signalement à propos d'une entreprise de rester anonyme. Cela semble ainsi contrevenir à l'ambition même que s'est fixée Signal conso. De même, ces dénonciations anonymes font craindre de possibles signalements abusifs, avec comme seul but de nuire au professionnel ou de ternir l'image de son entreprise. Aussi, elle lui demande s'il envisage de prendre des mesures pour supprimer l'anonymisation des signalements, afin de respecter l'objectif de transparence et de confiance que s'est fixé Signal conso.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42904

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2021](#), page 8645

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)